



Dole, le 2 avril 2019

M. le Président de CMA FRANCE

12, avenue Marceau
75008 PARIS

**Objet : CMAR BFC – Recrutement SGA
Publication**

Monsieur le Président,

Le réseau des CMA de Bourgogne Franche-Comté est, comme vous le savez, en préparation active de création de la CMA BFC à effet du 1^{er} janvier 2020.

Dans cette perspective, de nombreux travaux sont conduits.
L'organigramme de la future institution a notamment été arrêté.

Conformément à l'article 20-III du statut du personnel, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat BFC, recrute, à effet du 1^{er} janvier 2020 au plus tard, son secrétaire général adjoint, positionné rang 5 (H/F).

Les candidatures doivent être adressées, au plus tard le 30 avril 2019, à **M. le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne Franche-Comté** – Sous réf CMAR/SGA– 2, Rue de la Verne 39100 DOLE par mail à jp.mussot@artisanat-bfc.fr

Dans cette attente des suites utiles dont je vous remercie,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

M. CHAMOUTON